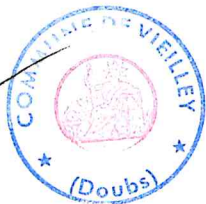


SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
A délibéré : 15
Pouvoirs : 03

Convocation du :
10 Novembre 2022



L'an deux mil vingt et deux, le dix sept novembre, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.

Etaient présents :
Mesdames Dorine LEROY, Laurence REGAD-PELAGRU.
Messieurs, Sylvain CUNY, Stéphane DEMANGE, Corentin FAIVRE PICON
Damien GENTE, Aurélien JACQUET, Damien LIARD,
Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.

Absent excusé :
- Françoise GILLET donne pouvoir à Guy VERCHERE
- Jimmy KASAD donne pouvoir à Emmanuel MULIN
- Christophe CLADY donne pouvoir à Stéphane DEMANGE

Absent non excusé : ..

Secrétaire de séance :
Corentin FAIVRE PICON

Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire le 18 Novembre 2022

DCM 22_11_17

Validation du conseil du 20 Octobre 2022

1- VALIDATION DU DEVIS DES TRAVAUX SYLVICOLES 2023

Mr Damien LIARD 2^{ème} Adjoint, responsable de la Commission forêt, nous explique qu'il est important de s'occuper en 2023 des parcelles 30, 24, 25, 20 et 12, que nous reportons ultérieurement pour la parcelle 15.
Nous redemandons un devis sans les travaux de la parcelle 15, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le nouveau devis.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

2- ACHAT PARCELLE ZD 272 - 273 SUR VIEILLEY ET AC 29-30 SUR MÈREY-VIEILLEY

Mr Damien LIARD 2^{ème} Adjoint, responsable de la commission forêt, nous annonce que nous devons annuler la délibération prise le 16 septembre 2021 DCM 04_21_09_16. Il s'avère que le prix de vente est de 5000 euros (cinq mille euros) hors frais de notaire ? contrairement 0 la délibération du 16 septembre 2021 qui notifiait un prix de vente de 3000€ hors frais de notaire. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente à venir.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

3- VALIDATION DU TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES TRAVAUX CHEMIN DE MÉREY

Mr le maire explique qu'il faut amortir les travaux du chemin de Mérey comme le tableau ci-dessous :



Fiche d'amortissement

Désignation du bien :	Trottoirs Chemin de Mérey			
Valeur d'entrée :	9 886.80 €			
Base amortissable :	9 886.80 €		Amortissement :	Linéaire
Date de réalisation :	année 2021		Durée :	10 ans
Début d'amortissement :	2023		Taux linéaire :	10.00%
Exercice	Base amortissable	Annuités	Cumul des annuités	Valeur comptable nette
2023	9 886.80 €	988.68 €	988.68 €	8 898.12 €
2024	9 886.80 €	988.68 €	1 977.36 €	7 909.44 €
2025	9 886.80 €	988.68 €	2 966.04 €	6 920.76 €
2026	9 886.80 €	988.68 €	3 954.72 €	5 932.08 €
2027	9 886.80 €	988.68 €	4 943.40 €	4 943.40 €
2028	9 886.80 €	988.68 €	5 932.08 €	3 954.72 €
2029	9 886.80 €	988.68 €	6 920.76 €	2 966.04 €
2030	9 886.80 €	988.68 €	7 909.44 €	1 977.36 €
2031	9 886.80 €	988.68 €	8 898.12 €	988.68 €
2032	9 886.80 €	988.68 €	9 886.80 €	0.00 €

Fait à Vieilley le 18/11/2022

Le Maire



Franck RACLOT

Validée par délibération du CM du 17/11/2022

4- DEMANDE DE SUBVENTION L'A.S. PERROUSE 2022-2023

Mr le maire nous informe avoir reçu une demande de subvention de l'A.S. Perrouse pour l'année 2023. Le conseil accorde la somme de 200€ (deux cents euros) de subvention. Celle-ci sera mise et verser sur le budget 2023.

Pour : 12
Contre : 02
Abstention : 01

5- ACHAT ET INSTALLATION DES FEUX DE RÉCOMPENSE

Mr le maire demande au conseil l'autorisation d'acheter et d'installer des feux de récompense rue du Général de Gaulle. Cette proposition est validée par le département. Suite au premier devis de la société Worldplas signalisation de 9994.43 € TTC, le conseil municipal autorise Mr le maire à signer ces travaux à concurrence de 10000 euros TTC.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

Prochain conseil le 20 Décembre 2022 à 20 h

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.



C. CLADY
Absent excusé

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET
Absent excusé

A. JACQUET

J. KASAD
Absent excusé

D. LEROY

D. LIARD

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELAGRU

G. VERCHÈRE